

Liste de vérification en cas d'évacuation

Parmi les catastrophes naturelles les plus courantes au Canada, les inondations viennent au premier rang. Elles peuvent toucher des propriétés et des biens partout au Manitoba. En vous préparant en conséquence, vous pouvez en réduire les répercussions éventuelles sur votre famille et vos biens. Utilisez cette liste en guise d'aide-mémoire.

Avant une inondation

- Faites des réserves d'eau fraîche dans des bouteilles ou remplissez d'eau fraîche le bain ou les lavabos préalablement désinfectés à l'eau de Javel.
- Bouchez l'égout de sous-sol et vérifiez le clapet anti-refoulement.
- Si vous avez votre propre fosse septique, enlevez les cuvettes des toilettes et bouchez le tuyau d'évacuation ainsi que le drain au sous-sol au moyen de bouchons de bois.
- Défaites le raccord des gouttières, si celui-ci est branché à l'égout de la maison.
- Placez les produits chimiques se trouvant au sous-sol ou dans d'autres endroits susceptibles d'être inondés en lieu sûr afin de réduire tout risque de contamination.
- Déplacez vos effets personnels aux étages supérieurs.
- Installez une pompe de puisard.
- Prévoyez un plan d'évacuation pour vos animaux de compagnie. Pour plus de détails, cliquez sur ce lien :
http://www.gov.mb.ca/asset_library/fr/2009flood/pet_care_factsheet_2009.fr.pdf
- Appelez les autorités municipales avant de mettre des sacs de sable ou des digues autour de bâtiments.
- Appelez au bureau d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba si vous avez à déplacer des biens de ferme, comme du bétail et des produits agricoles.
- Préparez une trousse d'urgence de 72 heures, au cas où vous devriez quitter précipitamment ou resteriez pris à l'intérieur d'une digue.
- Faites une réserve d'aliments qui ne nécessitent pas de cuisson.
- Assurez-vous d'avoir les numéros de téléphone d'urgence requis, tels que les numéros de la police, des pompiers, des services ambulanciers et de votre fournisseur d'électricité.
- Apprenez à fermer votre appareil de chauffage, le gaz, l'électricité et autre au cas où vous devriez évacuer.
- Restez en lien avec vos voisins et votre collectivité. Soyez prêts à aider les gens vulnérables qui ne reçoivent peut-être pas de soins à domicile ou d'autres services.

Préparez un plan de santé

- Conservez sous la main une réserve de deux semaines de médicaments d'ordonnance pour vous et les membres de votre famille.
- Appelez votre médecin pour des conseils si vous recevez des soins médicaux particuliers, tels qu'une dialyse ou un traitement contre le cancer.
- Mentionnez tout besoin médical de vos enfants, parents ou autres personnes à charge et inscrivez les détails s'y rapportant.
- Vérifiez votre dossier d'immunisation et la date de votre dernière injection contre le tétanos.

- Si vous avez des problèmes de santé, allez chez des amis ou des membres de votre famille à l'extérieur de la zone inondée.
- Si vous êtes enceinte, communiquez avec votre médecin ou votre sage-femme au sujet des soins prénataux.
- Si vous avez votre propre puits pour l'eau potable, suivez les avis de faire bouillir l'eau du gouvernement. Pour plus de détails, cliquez sur ce lien : http://www.gov.mb.ca/asset_library/en/2009flood/wellwater_safety_factsheet.pdf
- Apprenez à reconnaître les signes d'angoisse et de stress liés à une inondation et sachez qu'il existe des services d'aide. Pour plus de détails, cliquez sur ce lien :
- http://www.gov.mb.ca/asset_library/fr/2009flood/manage_personal_stress_factsheet_2009.fr.pdf

Pendant une inondation

- Fermez les appareils de chauffage du sous-sol ainsi que le robinet de gaz à l'extérieur de la maison.
- Coupez l'alimentation en électricité avant que l'inondation n'ait atteint votre région, mais seulement si la zone autour de la boîte à fusibles est complètement sèche. NE TENTEZ PAS de couper l'électricité s'il y a présence d'eau.
- Ajoutez 2 1/2 litres d'agent de blanchiment dans les eaux inondées du sous-sol aux deux ou trois jours.
- Si vous croyez que votre eau potable est contaminée, faites-la bouillir ou utilisez des tablettes de purification d'eau AVANT de la boire. Pour plus de détails, cliquez sur ce lien : http://www.gov.mb.ca/asset_library/en/2009flood/wellwater_safety_factsheet.pdf.
- Utilisez une radio à piles pour connaître les dernières consignes concernant l'inondation.
- NE TRAVERSEZ JAMAIS une zone inondée à pied ou en voiture. Le courant pourrait être fort et vous emporter.
- Suivez les consignes des autorités locales.

Évacuation

Lorsque les responsables des opérations d'urgence vous demandent d'évacuer, n'oubliez pas d'emporter les articles suivants :

- votre trousse d'urgence de 72 heures;
- les cartes d'identité des membres de la famille et les documents juridiques importants;
- les médicaments essentiels et les articles d'hygiène personnelle;
- une lampe de poche;
- une radio à piles;
- des piles de rechange;
- des imperméables;
- des chaussures imperméables;
- des vêtements de rechange.

En route vers un lieu sûr

- Écoutez la radio pour connaître les dernières informations.
- Conservez tous les reçus des dépenses encourues pendant l'évacuation et les pièces justificatives, comme une attestation d'inondation, les factures d'hôtels et de restaurant pour les assurances ou une demande d'Aide financière en cas de catastrophe.
- Ne conduisez jamais sur une route inondée.
- Si votre voiture tombe en panne dans un secteur où l'eau monte rapidement, sortez immédiatement du véhicule et rejoignez un terrain élevé.
- Ne nuisez pas au travail des responsables des opérations d'urgence et respectez les barrages routiers.
- Soyez toujours prudent. Des inondations soudaines peuvent se produire et vous ne savez pas ce qui se trouve sous l'eau.

31 mars 2009